

SYNTHESE DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS

Ce Plan de Mobilité Simplifié est le fruit d'une démarche volontaire des élus de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et a fait l'objet d'une concertation avec les acteurs locaux et les habitants. Il a pour ambition de rendre notre territoire plus accessible, durable et solidaire.

Pourquoi ce projet ?

La CCAVM, qui regroupe 48 communes et près de 19 000 habitants, souhaite améliorer la mobilité sur son territoire pour répondre à plusieurs enjeux :

- **Environnemental** : Réduire la dépendance à la voiture individuelle et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Social** : Faciliter l'accès à la mobilité pour tous, notamment les personnes âgées, les jeunes et les publics en situation de précarité.
- **Économique** : Renforcer l'attractivité du territoire et soutenir le tourisme, tout en améliorant les déplacements domicile-travail.

Le constat

- **La voiture domine** : 80 % des déplacements se font en voiture, avec une forte dépendance à ce mode de transport.
- **Des alternatives existent mais sont sous-utilisées** : transports en commun (bus Mobigo, trains), covoiturage, vélo, marche.
- **Des besoins non couverts** : manque de fréquences, d'intermodalité (connexion entre bus, train, vélo), et de sécurité pour les cyclistes et piétons.
- **Un territoire rural et touristique** : la CCAVM est marquée par une faible densité de population, un vieillissement de la population, et une certaine attractivité touristique (Parc du Morvan, Vézelay, Avallon).

Les objectifs du PDMS

- **Favoriser l'intermodalité** : Mieux connecter les différents modes de transport (bus, train, vélo, covoiturage) pour faciliter les déplacements.
- **Développer les mobilités alternatives** : Encourager le vélo, la marche, le covoiturage et les transports en commun.
- **Communiquer et sensibiliser** : Informer les habitants sur les offres existantes et les inciter à changer leurs habitudes.

Les objectifs du Schéma Directeur Cyclable

- **Renforcer et valoriser le réseau cyclable** du territoire : créer des pistes cyclables sécurisées, mettre en place un jalonnement, sécuriser les itinéraires existants.
- **Développer les services vélos adaptés** : stationnement sécurisé, offre de location vélos, cartographie interactive de l'offre de service.
- **Communiquer et sensibiliser** : intégrer le volet cyclable à la communication « mobilité », inciter les plus jeunes à pratiquer, sensibiliser aux modes actifs.

Les actions phares

Pour les transports en commun : Favoriser l'intermodalité autour d'une offre de transport structurante

- Faire des gares du territoire des aires multimodales de référence ;
- Rendre l'offre régionale MOBIGO attractive pour les habitants du territoire ;
- Améliorer le rabattement du transport à la demande vers les offres interurbaines structurantes ;
- Faire évoluer le service de Transport à la Demande lors des pics touristiques.

Pour le covoiturage : Favoriser l'accès aux mobilités alternatives à l'autosolisme

- Créer des aires multimodales de services de mobilités réparties sur le territoire ;
- Sensibiliser et organiser : Promouvoir la plateforme gratuite MOBIGO pour faciliter la mise en relation des covoitureurs.

Pour la mobilité solidaire

- Définir une offre de transport solidaire permettant de désenclaver l'ensemble des publics ;
- Structurer une offre de mobilité inversée itinérante.

Pour le vélo

- **Créer un réseau cyclable sécurisé** : Aménager des pistes cyclables entre les communes, les zones d'activités, et les sites touristiques ;
- **Développer les services vélo** : Locations de VAE (vélos à assistance électrique), ateliers de réparation, et stationnements sécurisés ;
- **Promouvoir le label « Accueil Vélo »** : Encourager les hébergements et commerces à s'équiper pour accueillir les cyclistes ;
- **Mettre en place une offre de location de vélos.**

Et puis aussi

Communiquer, sensibiliser et animer l'écosystème des mobilités

- Définir une stratégie de communication pour mettre en avant l'offre de mobilité ;
- Promouvoir l'offre de mobilité comme un maillon de l'expérience touristique sur le territoire ;
- Promouvoir l'offre de mobilité lors des événements du territoire.